

Année : 2020-2021

L'école de Boischatel accueille 714 élèves dans ses 3 bâtiments. Le bâtiment Bocage est fréquenté par 201 élèves du préscolaire et 1<sup>re</sup> année. Le bâtiment Bois-Joli accueille 149 élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. Enfin, 364 élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, fréquentent le bâtiment Boréal. L'école est située sur la Côte de Beaupré et dessert une clientèle dite régulière. Il n'y a pas de programme pédagogique particulier, bien qu'en 6<sup>e</sup> année, les élèves suivent un programme d'intensification de l'anglais.

Actions	Personnes responsables	Personnes concernées
<p><b><u>Mesures de prévention</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Visite des policiers-éducateurs de la Sûreté du Québec               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence sur le métier de policier (relation d'aide) 1<sup>re</sup> année</li> <li>• Conférence sur la cyberintimidation pour le 3<sup>e</sup> cycle</li> <li>• Conférence sur l'intimidation pour le 3<sup>e</sup> cycle</li> </ul> </li> <li>➤ Carnet de vie</li> <li>➤ Programme Espace (Prévention de la violence faite aux enfants) pour tous les élèves</li> <li>➤ Interventions des techniciennes en éducation spécialisée dans chacun des bâtiments</li> <li>➤ Ateliers sur le civisme</li> <li>➤ Ateliers sur les inconnus au préscolaire</li> <li>➤ Ateliers présentés par l'AVSEC : les chaudoudoux (gentillesse, bienveillance), le coffre aux trésors (chacun est unique) (préscolaire), La 2<sup>e</sup> vague (les émotions) et les voyages (ce qui nous rend heureux et comment surmonter les obstacles) (1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année), le passage primaire-secondaire (réaliser qu'on a des richesses, des réussites pour faire la transition avec confiance) (6<sup>e</sup> année)</li> <li>➤ Atelier sur l'intimidation préscolaire et première année (Bleu M'ajjjiiik)</li> <li>➤ Projet «Bons coups» en lien avec les comportements positifs</li> </ul> <p><b><u>Mesures visant à favoriser la collaboration des parents</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Carnet de vie</li> <li>➤ Formulaire de dénonciation (déposé sur le site internet de l'école)</li> <li>➤ Démarches d'accompagnement avec les parents</li> <li>➤ Communications préventives par des appels téléphoniques ou des courriels envoyés aux parents.</li> </ul>	<p>Direction Enseignants Éducateur spécialisé<sup>1</sup> Personnel du service de garde Intervenants du programme Espace Policiers-éducateurs AVSEC</p> <p>Direction Parents Éducateur spécialisé Tout le personnel de l'école</p>	<p>Tous les élèves de l'école Tout le personnel de l'école</p> <p>Les parents des élèves de l'école</p>



## Sanctions

### Sanctions disciplinaires

- Voir le protocole visant à contrer l'intimidation
- Suspension à l'interne et/ou à l'externe
- Expulsion du service de garde
- Expulsion de l'école (inscription dans une autre école de la commission scolaire)

Direction générale  
Direction

Les élèves concernés

### Suivi aux signalements

- Transmission d'un rapport sommaire de plainte à la Direction générale de la commission scolaire

Direction

## Engagements

### Engagements de la direction de l'école

Celle-ci ou son représentant s'engage à communiquer avec les parents de l'élève victime et les parents de l'élève agresseur/intimidateur, avec diligence et promptitude lorsqu'une situation a lieu et s'engage à offrir le soutien approprié aux jeunes concernés.

**IMPORTANT :** Ce plan vise à prévenir et contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et de tout autre membre du personnel de l'école